

# Le mag

JOURNAL DU  
KREMLIN-BICÊTRE  
AVRIL 2021



## Une politique sociale du logement

Un centre de vaccination au Kremlin-Bicêtre

Le  
Kremlin  
Bicêtre

L'œil du  
Kremlin





**16 mars**

**Fort de Bicêtre -  
Havre de paix**

Bien à l'abri derrière les murs épais du Fort de Bicêtre, ce paysage inattendu, cet îlot de quiétude et de sérénité, si précieux en milieu urbain. Ici, les bruits de la ville parviennent assourdis, lointains, étouffés.

Comme pour nous prouver qu'une enceinte militaire est aussi un lieu de paix...

# Sommaire

AVRIL 2021

06

## ÉVÈNEMENTS

- Ouverture du centre de vaccination du Kremlin-Bicêtre
- Commission sur les mobilités : ça bouge !
- Journée mondiale de l'eau : préservons notre bien commun

09

## INSTANTANÉS

10

## DÉCRYPTAGE

- Une politique sociale du logement

19

## MÉMOIRE VIVE

- 1896 : naissance d'une commune

20

## UNE VIE

- Philippe Girard, éducateur de vie

23

## À VOTRE SERVICE

- Vos papiers !

24

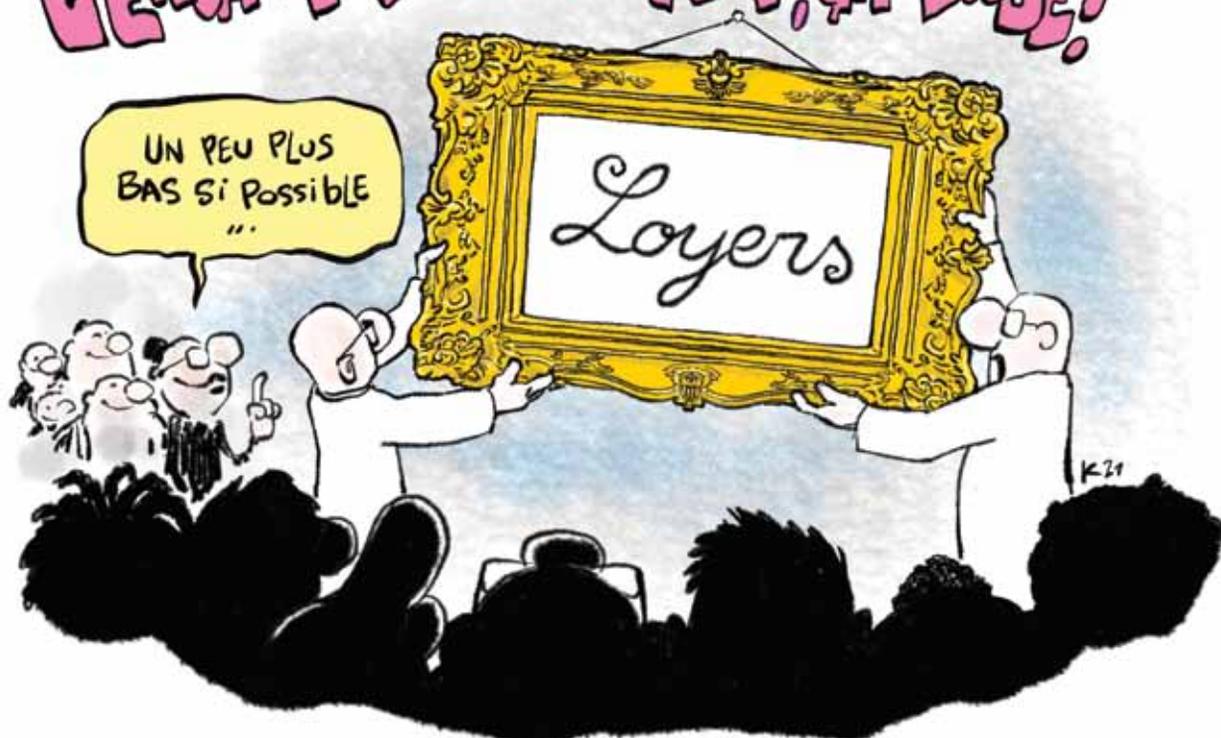
## TRIBUNES DES GROUPES

26

## VIE PRATIQUE

10

# L'ENCADREMENT DES LOYERS, ÇA BOUGE!





# Un centre de vaccination pour Le Kremlin-Bicêtre

**N**otre candidature pour ouvrir un centre de vaccination au Kremlin-Bicêtre a été retenue par la Préfecture et l'Agence régionale de santé. C'est une excellente nouvelle pour les Kremlinois. **Nos efforts répétés depuis le 2 janvier dernier ont payé.**

Faire reculer durablement la pandémie et préserver des vies suppose de mettre un coup d'accélérateur dans la campagne de vaccination. Depuis le début du mois d'avril, les Kremlinois peuvent se faire vacciner au centre social Germaine Tillion en prenant rendez-vous sur le site internet doctolib.fr ou par téléphone au 01 43 90 14 83.

**L'ouverture d'un centre de vaccination au Kremlin-Bicêtre permet de faciliter votre accès aux vaccins et donc de mieux vous protéger.** Je tiens à remercier les professionnels de santé de la ville, de la faculté de médecine de l'hôpital Bicêtre et les agents municipaux qui sont mobilisés pour vous vacciner.

Depuis six semaines, la ville vaccinait déjà les personnes âgées isolées de plus de 75 ans. Nous avons mis en place également un service de transport gratuit pour accompagner les Kremlinois qui ont un rendez-vous dans un centre de vaccination. **Dans cette période difficile, la ville vous accompagne et vous protège.**

Continuons à être vigilants et solidaires dans les prochaines semaines. Les Kremlinois ont montré depuis le début de la pandémie voici un an, leur engagement à faire vivre la solidarité en famille, avec leurs amis et dans notre ville.

**Jean-Luc LAURENT**

Maire du Kremlin-Bicêtre  
votremaire@ville-kremlin-bicetre.fr



**RESTONS CONNECTÉS !**

Retrouvez toute l'information municipale sur [kremlinbicetre.fr](http://kremlinbicetre.fr)

   /villeKB

# Ouverture du centre de vaccination du Kremlin-Bicêtre

Pour faciliter l'accès au vaccin et protéger les Kremlinois, la ville du Kremlin-Bicêtre a sollicité dès janvier la Préfecture et l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour accueillir un centre de vaccination. Le 1<sup>er</sup> avril, le centre municipal de vaccination a ouvert ses portes au centre social Germaine-Tillion.

« Si le centre de vaccination n'était resté qu'à Arcueil, on n'y serait peut-être pas allé ! expliquent de concert Violette, 78 ans, et Léon, 83 ans, venus ensemble se faire vacciner. C'est très bien que ce soit à côté de chez nous, on est bien reçu, c'est bien organisé ». Le couple, marié depuis 60 ans, fait partie des tous premiers patients du centre municipal de vaccination, ouvert depuis le 1<sup>er</sup> avril, avenue Charles Gide. « L'ouverture d'un centre municipal de vaccination au Kremlin-Bicêtre est une excellente nouvelle pour les Kremlinois, qui devaient auparavant se déplacer dans les villes voisines pour se faire vacciner », précise le maire, Jean-Luc Laurent. « Si ça n'avait pas ouvert ici, je ne sais pas où et quand je l'aurais fait. En plus, ça accélère la vaccination », abonde Renée, 82 ans.



## Partenariat avec les autorités sanitaires

Tout commence le 2 janvier, lorsque le maire fait part à l'Agence Régionale de Santé (ARS) de la candidature de la ville du Kremlin-Bicêtre pour accueillir un centre de vaccination. Les autorités sanitaires organisent alors les premiers centres, avec une vaccination ciblant prioritairement le personnel soignant. Le 18 janvier, c'est Arcueil qui ouvre ses portes. La ville organise dès lors un dispositif de transport gratuit dans les centres du département pour les personnes qui ont du mal à se déplacer.

Début février, la préfecture réserve des doses de vaccin Pfizer-BioNTech pour les personnes isolées de plus de 75 ans qui ne peuvent pas se déplacer dans un centre de vaccination. Au Kremlin-Bicêtre, c'est le centre social qui est retenu pour accueillir ce dispositif appelé « aller vers », le vendredi matin, avec du personnel municipal et des médecins de ville mobilisés pour l'occasion.

## Rendre service aux Kremlinois

Vient désormais le tour d'un centre municipal de vaccination, ouvert toute la semaine sur rendez-vous, où peuvent se faire vacciner toutes les personnes éligibles. Le lieu a été choisi car il bénéficie d'une bonne desserte de transports en commun pour faciliter les déplacements des Kremlinois et des Val-de-Marnais qui sont accueillis. Aux médecins de ville s'ajoutent des personnels soignants de l'hôpital de Bicêtre et des infirmiers libéraux de la ville, auxquels revient le rôle crucial de l'injection du vaccin. « La ville a travaillé en un

Jean-Luc Laurent, maire, Jean-François Delage et Jacques Hassin, adjoints au maire, ont salué les professionnels mobilisés.





« Si ça n'avait pas ouvert ici, je ne sais pas où et quand je l'aurais fait. »

Renée, 82 ans.

temps record pour permettre cette vaccination de proximité pour nos aînés. Nous nous sommes organisés avec efficacité pour rendre ce service aux Kremlinois », souligne Jacques Hassin, maire-adjoint chargé de la santé.

Pour prendre rendez-vous, en plus du site Internet doctolib.fr, un numéro de téléphone dédié est disponible. Au bout du fil, des agents de la ville, qui se relaient tous les jours. Ceux-ci se sont portés volontaires pour assurer la logistique du centre municipal de vaccination : appels téléphoniques, accueil, secrétariat, transport, ménage et entretien, etc. « En 24h, nous avons reçu plus de 90 appels téléphoniques. Les gens sont contents de trouver quelqu'un au bout du fil pour répondre à leurs questions, explique Laurence Gervais, coordinatrice administrative, visiblement, il y avait une grande attente ».

#### Proximité des soins

Une fois le rendez-vous pris, le parcours est fléché : passé l'accueil, où un agent prend la température des futurs vaccinés, un médecin procède au questionnaire médical et décide si la personne peut recevoir l'injection. À la manœuvre le 1<sup>er</sup> avril, le Dr Olivier Gagey, neurochirurgien retraité de l'hôpital Bicêtre : « ce centre est important pour les Kremlinois, la vaccination est l'affaire de tous, il était donc normal de me porter volontaire. Tout le monde doit être sur le pont, même les retraités ! »

Pour le Dr Laëticia Girard, médecin de la PMI de la ville, qui assure la coordination médicale du centre municipal, « il n'y a pas de petits efforts, les centres locaux sont nécessaires, notamment pour les personnes qui ont besoin d'une proximité de soins ».

Le centre municipal de vaccination du Kremlin-Bicêtre accueille les personnes de plus de 70 ans et celles plus jeunes qui présentent des facteurs de risque de développer une forme de grave de Covid-19. Environ 200 injections sont réalisées la première semaine. « L'objectif, c'est aussi d'augmenter progressivement le nombre d'injections en même temps que la France bénéficiera de plus de doses, souligne Jean-Luc Laurent. Nos remerciements sincères vont à tous les professionnels, agents de la ville, et soignants, qui sont mobilisés pour protéger les Kremlinois ». Claire, 86 ans, venue de Villejuif est satisfaite : « Ici, c'est près, c'est pratique, c'est mieux ! »

## CENTRE MUNICIPAL DE VACCINATION COVID-19 DU KREMLIN-BICÊTRE

25, avenue Charles-Gide

Uniquement sur rendez-vous

Sur : [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)

Ou par téléphone : **01 43 90 14 83**

Bus : **323** et **47**, arrêt Les Barnufles-La Piscine





## Commission sur les mobilités : ça bouge !

Créée en octobre dernier, la commission extra-municipalité sur les mobilités s'est mise en place. En concertation avec les associations d'usagers et les citoyens, les échanges, constructifs et fructueux, ont permis d'établir les premières bases d'un partage apaisé des espaces de circulation.

La municipalité a créé une commission extra-municipale sur les mobilités, composée d'élus, de citoyens et de représentants d'associations d'usagers (cyclistes, piétons, transports en commun, etc.). Réunie à trois reprises, la commission travaille à un nouveau plan de mobilités au Kremlin-Bicêtre. Comment améliorer les cheminements piétons ? Quelle place pour les cyclistes ? Quels transports en commun ? Quel avenir pour la voiture dans notre tissu urbain ? Autant de questions en débat pour construire un nouveau plan de mobilités à l'échelle de toute la ville qui permette un meilleur partage de l'espace public. « *La commission extra-municipale permet de partir de l'expérience concrète des Kremlinois pour penser l'espace public. C'est un préalable nécessaire pour ne pas aménager la ville dans l'abstrait, c'est aussi un exercice de concertation indispensable : l'avis des Kremlinois prime !* », précise Frédéric Raymond, adjoint

chargé de l'urbanisme et des transports, co-président de la commission avec Geneviève Etienne, adjointe chargée de l'écologie.

Lors de la dernière réunion, la municipalité a également présenté les aménagements qu'elle a obtenus du conseil départemental concernant la piste cyclable sanitaire provisoire avenue de Fontainebleau : demain, bus et vélo se partageront une voie dans le sens Paris-Villejuif, pour désengorger la voie automobile et permettre une meilleure fluidité du trafic avant de créer une voie réservée aux vélos. Ces aménagements permettront surtout de rendre le trottoir aux piétons et de ne plus les faire cohabiter avec des cyclistes, ce qui était souvent dangereux. —

Vous avez des propositions à faire à la commission ? Écrivez-nous : [mobilites@ville-kremlin-bicetre.fr](mailto:mobilites@ville-kremlin-bicetre.fr)

## JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU : PRÉSERVONS NOTRE BIEN COMMUN



À l'occasion de la journée mondiale de l'eau, la ville a organisé le 20 mars une web-conférence sur le thème de la régie publique de l'eau. Avec 8 autres communes voisines, Le Kremlin-Bicêtre est engagé dans la construction d'une régie publique de l'eau pour assurer une gestion transparente, démocratique et écologique de ce bien de première nécessité, là où le Syndicat des eaux d'Île-de-France a fait le choix,

depuis un siècle, de sous-traiter à un opérateur privé. La web-conférence était l'occasion de revenir sur les enjeux d'une régie publique de l'eau et les étapes à venir pour la bâtir. « *La régie publique permettra de maîtriser cette ressource en terme de coût*, a précisé Geneviève Etienne, l'adjointe en charge de l'écologie.

*Les collectivités pourront de ce fait ajuster leurs tarifs, imaginer notamment des tarifications sociales pour les moduler au plus près des réalités des ménages. L'enjeu est également environnemental car l'eau est une ressource précieuse qui ne doit pas être gaspillée.* »

Le 22 mars, Jean-Luc Laurent, maire du Kremlin-Bicêtre, a également annoncé que la ville allait réduire drastiquement ses achats de bouteilles d'eau en plastique. Chaque jour, 25 millions de bouteilles d'eau en plastique sont consommées en France. Aujourd'hui, ce sont 80 000 tonnes de plastique qui naviguent dans les océans du globe. La ville a ainsi doté les agents municipaux de gourdes fabriquées en France et acheté des carafes d'eau en verre pour ne plus avoir recours à des bouteilles plastiques. Pour valoriser cette bonne pratique auprès des plus jeunes, citoyens de demain, ces mêmes gourdes seront distribuées à l'ensemble des élèves des écoles primaires. —



▲ 11 mars

### Scène de l'Espace Culturel André-Malraux

En dépit de la fermeture des théâtres qui perdure depuis plusieurs mois, les spectacles n'ont pas complètement disparu de la scène de l'Espace culturel André-Malraux (ECAM). Pour soutenir la création théâtrale et ceux qui la font vivre, l'ECAM a ainsi accueilli 5 artistes en résidence depuis le début du confinement. Le 11 mars dernier, c'était au tour de Guillaume Le Pape de répéter sur scène son premier spectacle : *Two or three things about loss* (Deux Ou Trois Choses à propos de la perte). Ironie de l'histoire, la pièce traite de la disparition... volontaire.

### ▼ 16 mars Parc Pinel – Ruche pédagogique

Sensibiliser le public à l'apiculture et montrer l'utilité de l'abeille en milieu urbain. Tel est le but de la ruche pédagogique installée dans les allées du parc Pinel par la société Apiterra, une entreprise spécialisée dans l'apiculture urbaine. Tout au long de l'année, des ateliers et des animations à destination des enfants des écoles de la ville seront mis en place afin qu'ils puissent prendre conscience du rôle de cet insecte pollinisateur dans la préservation de l'environnement et de la biodiversité.



◀ 19 mars

### Place des combattants - Souvenir et recueillement

Le maire, Jean-Luc Laurent, accompagné par une délégation d'élus et des représentants des anciens combattants de la FNA-CA et de l'UFAC, a présidé une cérémonie d'hommage à l'ensemble des victimes, civiles et militaires, tombées pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. L'occasion de se rappeler du traumatisme qu'ont constitué ces événements pour toute une génération, de chaque côté de la Méditerranée.

▼ 28 mars

### Mairie – Le Brésil à l'honneur

Après le tango argentin, diffusé gratuitement le mois dernier sur le site de la ville, le second concert du *Classique c'est fantastique !* a fait une petite incursion du côté du Brésil, grâce à la prestation de Rémy Réber, professeur de guitare au conservatoire, et de sa partenaire, la chanteuse Raisa Franca Bastos. Ensemble, entre samba et bossa-nova, ils nous ont offert à distance un voyage harmonieux et dépayasant jalonné par les grands noms de la musique populaire brésilienne.



Décryptage

# Une politique sociale du logement





Face à la crise du logement qui frappe actuellement l'Île-de-France, la ville du Kremlin-Bicêtre engage une politique sociale du logement, afin de favoriser les parcours résidentiels des Kremlinois et de permettre à chacun de trouver un lieu de vie adapté à ses besoins.

Q

ue l'on vive en maison ou en appartement, que l'on soit locataire ou prioritaire, la pandémie de Covid-19 nous aura fait redécouvrir nos lieux de vie, réévaluer nos besoins et nous questionner sur nos attentes

immobilières. Mais entre nos désirs de pousser les murs et la réalité de notre environnement urbain, il y a parfois contradiction.

« L'évolution des prix de l'immobilier, déconnectés des ressources de nombreux Franciliens, à la location comme à l'acquisition, constitue une des explications majeures — avec le déficit de construction — de la crise du logement en Île-de-France, estimait déjà la Fondation Abbé-Pierre dans un rapport d'octobre 2019. En quarante ans, alors que les revenus ont été multipliés par 7,2, les prix d'achat l'ont été par 13,9 et les prix à la location par 10,1 ». La conclusion est évidente : « Ce sont les ménages les plus modestes qui ont payé le prix fort de ces évolutions. »

### Combattre la cherté du logement

Une situation à laquelle n'échappe pas Le Kremlin-Bicêtre. « Je travaille ici depuis 16 ans et ça fait 16 ans que je constate une augmentation annuelle, explique Samia Ouraghi, directrice de l'agence Stéphane Plaza. L'augmentation s'est accélérée depuis l'annonce du Grand-Paris et de l'arrivée du métro, pour atteindre aujourd'hui 6 500 à 7 000 € du m<sup>2</sup> dans le privé. Certains vendeurs souhaitent proposer leur bien au prix le plus haut, comme si le métro était déjà fonctionnel, alors que les travaux sont encore en cours... » Des chiffres d'autant plus inquiétants que, selon l'Insee, les ménages les plus modestes consacrent en moyenne 22 % de leurs revenus pour leur habitation principale.

Du côté des loyers du secteur privé, le constat n'est guère plus réjouissant que pour l'achat. « On se situe entre 23 à 25 € du m<sup>2</sup> pour les grandes surfaces, et autour des 28 à 30 € du m<sup>2</sup>, voire plus,





12 707  
logements



4 320  
logements  
locatifs  
sociaux



11 545  
résidence  
principales



*pour les toutes petites surfaces en centre-ville », expose Samia Ouraghi, alors qu'on se situe entre 6 et 12 € par mois dans le parc social kremliniois. « Pour les locataires du privé, le montant très élevé des loyers pèse fortement sur les budgets des ménages et appauvrit de fait les locataires, observe de son côté Patrick Marmignon, de la Confédération Générale du Logement du Kremlin-Bicêtre. Même si nous nous réjouissons de la mise en œuvre de la ligne 14, celle-ci va faire augmenter le prix du foncier et donc des loyers. Nous craignons que cette situation induise un dangereux déséquilibre sur la sociologie de la population, en excluant une partie de condition modeste et en la plongeant dans une plus grande précarité. »*

### Encadrement des loyers

Alors que 34 % de Kremlinois sont locataires dans le privé, la ville a décidé — tout comme 10 autres communes de l'EPT Grand-Orly-Seine-Bièvre — de mettre en place le dispositif d'encadrement des loyers prévu par la loi ELAN. En vigueur à Paris depuis 2019 et à Lille depuis 2020, cette mesure, destinée à réguler les dernières hausses du locatif privé, permettra à chaque habitant de trouver un logement répondant à ses besoins, tout en maintenant la mixité sociale au sein du territoire. « La ville mène une politique sociale du logement qui n'oublie personne : avec l'encadrement des loyers, le propriétaire n'est pas perdant et le locataire loue au juste prix. C'est primordial pour garantir la mixité sociale à laquelle nous sommes attachés », souligne Christine Museux, adjointe au logement.

### L'accession à la propriété pour répondre aux besoins

En proposant de porter à 40 % le nombre de logements locatifs sociaux au Kremlin-Bicêtre (contre 37 % aujourd'hui), avec 60 % de logements privés (propriétaires et locataires) et en développant l'accession à la propriété pour des propriétaires occupants, la municipalité entend répondre aux besoins des Kremlinois. Une majorité des répondants à la grande enquête logement considère par ailleurs que le logement social est « une solution pour loger et protéger les personnes modestes et se protéger des accidents de la vie », autant qu'une facette de l'identité de notre ville.

Dans le département du Val-de-Marne, beaucoup de communes ne respectent pas le seuil minimum de 25 % de logement social prévu par la loi SRU. Récemment, le ministère du logement a sanctionné 10 communes au regard de la forte carence de logements sociaux qu'elles connaissent. Là où au Kremlin-Bicêtre on compte 37 % de logements locatif social, Saint-Mandé, par exemple, plafonne à 11,5 % pour 22 000 habitants environ.

Autre préoccupation municipale, l'accompagnement à la rénovation énergétique des logements kremliniois, avec, par exemple, le Fonds de Solidarité Habitat-énergie (FSH), délivré par le CCAS de la ville et le Conseil départemental. 131 foyers ont ainsi bénéficié en 2020 de ce dispositif pour le paiement de leurs factures d'électricité et de gaz. Depuis janvier 2021, le Parcours de Rénovation Énergétique Performance du pavillonnaire (PREP) permet aussi à la commune d'agir en faveur du secteur résidentiel, en favorisant la rénovation énergétique de son tissu pavillonnaire.

### Réhabilitations et transparence

Du côté du parc public, là aussi les choses bougent. Alors que l'office public Kremlin Bicêtre Habitat (KBH) évolue en coopérative HLM (voir notre article page 16), des opérations de rénovation, de restructuration et de gestion patrimoniale seront entreprises afin d'améliorer les conditions de vie des locataires.

De plus, au regard du nombre important de demandeurs de logements sociaux (plus de 2 000 dossiers en attente), la municipalité travaille, en lien avec l'EPT Grand-Orly-Seine-Bièvre, à un système d'attribution des logements sociaux qui reposera sur la cotation de la demande en fonction des caractéristiques du demandeur. Les logements à attribuer seront rendus publics et les demandeurs pourront faire part de leur candidature lorsqu'ils seront intéressés.

### Concertation

Penser durablement les mutations urbaines du Kremlin-Bicêtre, en maintenant un tissu urbain diversifié et une identité de ville à taille humaine pour tous, ne peut se faire sans les Kremlinois. C'est pourquoi, du 5 février au 14 mars, la ville a lancé une grande enquête sur le logement ouverte à tous les habitants (voir les résultats ci-contre). Prendre en compte les aspirations et les besoins des Kremlinois pour construire ensemble la ville de demain dans un esprit participatif, c'est aussi cela, la politique sociale du logement. —



5 769 €/m<sup>2</sup>  
prix moyen d'achat  
dans l'ancien



22,45 €/m<sup>2</sup>  
prix moyen de  
location dans le  
parc privé

# Grande enquête logement : les réponses

Du 5 février au 14 mars, 730 Kremlinois ont répondu à la grande enquête logement de la ville pour faire part de leurs aspirations, leurs points de vue et leurs propositions pour le logement au Kremlin-Bicêtre.

## Comment décririez-vous la situation générale du logement au Kremlin-Bicêtre ?

- Un marché sous tension et peu d'appartements disponibles, tant privés que sociaux :

375

- Des logements sociaux pas assez nombreux et insuffisamment entretenus :

254

- Des logements sociaux accessibles et de qualité mais des délais d'attribution trop longs :

181

- Une offre globalement satisfaisante et moins chère que dans les villes voisines :

118

- Une offre privée suffisante à des tarifs abordables :

71

## Quelles devraient être les priorités de la ville en matière de logement ?

- Construire des logements neufs et réhabiliter les actuels :

444

- Construire plus de logement social pour répondre aux demandes :

282

- Prioriser l'attribution en fonction du revenu et de la situation familiale des demandeurs :

270

- Vendre ses logements sociaux aux locataires ou au privé :

243

- Favoriser les rotations entre locataires :

182

Le total des réponses peut être supérieur à 730 car les Kremlinois pouvaient apporter plusieurs réponses à certaines questions.

## Le logement social au Kremlin-Bicêtre c'est...

- Un élément fort de l'identité de la ville et une chance : cela permet à chacun de vivre et de travailler aux portes de Paris :

350

- La possibilité pour les différentes couches de la population de vivre ensemble dans la même commune :

297

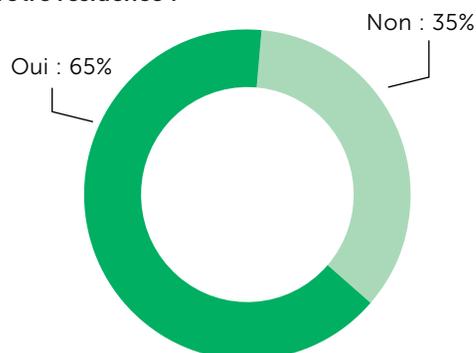
- Une déception : les conditions de vie sont mauvaises et on ne s'y sent pas en sécurité :

212

- Un domaine insuffisamment pris en compte et qui demande plus d'investissements publics :

181

## Vous sentez-vous en sécurité chez vous et dans votre résidence ?



## Pour améliorer le logement au Kremlin-Bicêtre, quelles sont vos principales attentes ?

Encadrement des loyers Réduire les délais d'attente  
Diversité commerciale  
ENTRETIEN ET RÉHABILITATION  
Espaces verts Médiation entre voisins  
POUVOIR SE LOGER DIGNEMENT Mixité sociale  
LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES  
RÉNOVATION THERMIQUE  
Présence de proximité SÉCURITÉ  
Meilleure écoute Accession sociale à la propriété  
TRAVAUX DANS LES PARTIES COMMUNES  
Lutter contre la bétonisation

Retrouvez l'intégralité des résultats de l'enquête logement sur : [kremlinbicetre.fr](http://kremlinbicetre.fr)

# « Donner à tous un meilleur cadre de vie »

Maire du Kremlin-Bicêtre, Jean-Luc Laurent fait du logement un axe prioritaire du mandat 2020-2026. Il revient pour *Le Mag'* sur le travail de la municipalité.

**Le Mag' :** Vous voulez mener une « politique sociale du logement ». Qu'est-ce que cela veut dire ?

**Jean-Luc Laurent :** Mener une politique sociale du logement, c'est permettre aux Kremlinois de se loger dans leur ville, d'accéder à la propriété ou à un logement privé à un prix abordable et de qualité. Nous devons mettre fin aux déséquilibres que nous constatons. Trop peu de Kremlinois accèdent à la propriété pour vivre au Kremlin-Bicêtre. Nous n'avons que 27 % de Kremlinois qui sont propriétaires occupants de leur logement. Au niveau national, c'est 1 Français sur 2. Il est donc important de favoriser le parcours résidentiel des Kremlinois, qui aspirent à accéder à la propriété. Cela veut dire concrètement de lutter contre la hausse de l'immobilier, mais aussi contre la cherté des loyers à la location. Mener une politique sociale du logement, c'est favoriser l'accession sociale à la propriété, c'est bâtir un parcours résidentiel avec du logement public, c'est-à-dire des logements sociaux. C'est aussi encadrer les loyers. C'est ce que la ville a demandé. Nous attendons la décision du gouvernement pour que les loyers puissent être encadrés dans notre ville afin de lutter contre l'envol des prix que nous constatons.

*« La coopérative HLM permettra une gestion plus humaine, plus proche des habitants. »*

**40 % de logement locatif social, ça veut dire que la ville s'appauvrit ?**

Pas du tout ! Au Kremlin-Bicêtre, 2 Kremlinois sur 3 sont en droit de demander un logement social, tout simplement en raison de leur niveau de ressources. Les prix sont chers pour accéder au logement, que ce soit à l'accession à la propriété ou dans le parc privé. Le logement social est une assurance qui permet de faire face aux accidents de la vie : chômage, divorce, difficultés qu'une famille peut rencontrer.

« En matière d'habitat, de construction de la ville, rien ne peut se décider sans les Kremlinois », insiste Jean-Luc Laurent.



**Les premiers logements en bail réel solidaire ont été inaugurés en janvier rue Delescluze. C'est un projet que vous voulez renouveler ?**

Tout à fait. Le bail réel solidaire est un nouveau dispositif que nous cherchions à mettre en place depuis des années. C'est la première opération qui a été livrée dans toute l'Île-de-France. Ce nouveau dispositif législatif permet de séparer le foncier du bâti. Concrètement cela veut dire que les Kremlinois qui achètent en bail réel solidaire sont locataires du foncier et propriétaires du bâti. Les Kremlinois qui ont acquis ce logement sont devenus propriétaires pour un montant de 4 100 € du m<sup>2</sup>, c'est 40 % moins cher que les prix du marché dans l'ancien. Et c'est un logement neuf ! Nous allons poursuivre le développement de ce mécanisme au Kremlin-Bicêtre qui permettra de développer l'accession sociale à la propriété et le parcours résidentiel des Kremlinois.

**Pourquoi étiez-vous en désaccord avec la fusion-absorption de Kremlin-Bicêtre Habitat par Opaly ?**

Les logements sociaux de Kremlin-Bicêtre Habitat ont été payés par la ville et les Kremlinois. Cela fait 100 ans que notre office HLM a été créé. Nous avons voulu, en nous opposant à cette fusion-absorption de Kremlin-Bicêtre Habitat par un office plus important et plus loin du Kremlin-Bicêtre, garder le contrôle des logements sociaux, afin de maîtriser la possibilité pour la ville de répondre aux besoins des habitants du Kremlin-Bicêtre.

**En novembre dernier, la municipalité a décidé de faire de KBH une coopérative HLM : où en est-on ?**

Le conseil municipal a décidé de créer une coopérative HLM pour gérer nos logements sociaux et répondre à la loi, qui oblige à des regroupements avec des organismes plus importants pour atteindre 12 000 logements. Nous avons voulu garder le contrôle au niveau de la ville en utilisant une coopérative qui sera la structure qui va gé-



rer nos logements sociaux au Kremlin-Bicêtre. Au moment où nous en sommes, cette décision devient réalité et elle va être opérationnelle au cours de l'année 2021, grâce à l'accord obtenu des villes d'Arcueil, Gentilly, Cachan et d'Opaly. Nous sommes donc à présent dans une phase transitoire. Nos logements sont gérés par l'office intercommunal Opaly, avant de revenir dans la coop' HLM Kremlin-Bicêtre Habitat. La coopérative permettra une gestion plus humaine, plus proche des habitants et de qualité. Je connais l'insatisfaction des habitants de Kremlin-Bicêtre Habitat et l'aspiration à avoir plus de proximité, plus d'écoute. C'est ce que nous ferons avec la coop'.

*« Le logement social, c'est l'assurance d'accéder à un logement qui permet de faire face aux accidents de la vie. »*

#### **On parle de démolition pour la cité Schuman, le projet est-il déjà défini ?**

Le projet de démolition de la cité Robert Schuman n'est pas défini, il n'est même pas décidé. La municipalité vient de prendre connaissance, depuis son élection au mois de juillet dernier, des études qui ont été réalisées et des propositions de financement par l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain et n'a pas eu le temps, surtout avec la pandémie, de réunir les locataires pour présenter ces résultats. En matière d'habitat, de construction de la ville, rien ne peut se décider sans les Kremlinois. Nous allons donc prendre le temps de concerter les habitants et de décider ensemble.

#### **Que fait la ville contre l'habitat insalubre ?**

Nous voulons accompagner les propriétaires et les locataires qui vivent dans les 46 adresses référencées d'immeubles reconnus insalubres sur la ville pour leur permettre de vivre dans des conditions décentes. L'habitat insalubre, ce sont de mauvaises conditions de vie. Nous devons donc agir pour redresser ces immeubles, et amener les propriétaires à réaliser des travaux. Pour cela, nous voulons développer les aides avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, mais aussi notre intercommunalité Grand-Orly-Seine-Bièvre. Pour lutter contre l'habitat insalubre, le conseil municipal vient d'adopter le dispositif du permis de louer. Concrètement, cela veut dire que sur les adresses qui sont référencées, identifiées, où nous avons des logements insalubres, les propriétaires qui voudront louer leur logement devront faire une déclaration en mairie qui décidera l'autorisation de louer ou pas. C'est un moyen nouveau, ouvert par la loi depuis quelques années, que nous mettons en place au Kremlin-Bicêtre, c'est une réponse concrète pour améliorer les conditions d'habitat de tous les Kremlinois.

#### **Dans le budget 2021, vous avez prévu de modifier le PLU : quelles seront les nouvelles orientations pour le logement ?**

Nous voulons mettre en place de nouvelles orientations pour le logement qui répondent aux préoccupations des Kremlinois. Ces préoccupations sont simples : c'est de faire une ville plus écologique et plus belle. Cela passe par la préservation des pavillons, cela passe aussi par la mise en place de règles permettant de développer la qualité urbaine, environnementale et architecturale de la ville. Le plan local d'urbanisme, qui fixe les règles de construction, sera modifié en conséquence pour l'embellissement de notre ville et donner à tous un meilleur cadre de vie. Le nouveau PLU que nous allons mettre en place, en concertation avec les habitants, constituera une nouvelle vision de la ville avec une dé-densification, la préservation des quartiers pavillonnaires. D'ores et déjà, nous avons refusé trois permis de construire sur des pavillons qui devaient être remplacés par des immeubles. Une belle ville, ça se construit en préservant les différents types d'habitats : maisons de ville, pavillons, petits et grands immeubles. Il doit y avoir une diversité architecturale, c'est ce que nous allons faire avec un objectif : l'embellissement du Kremlin-Bicêtre.

#### **Quand on pense logement, on parle beaucoup des locataires et moins des propriétaires. Que fait la ville pour eux ?**

La Ville veut agir pour développer le nombre de propriétaires. Nous voulons créer un nouvel équilibre qui conduit, à côté de 40 % de logements locatifs sociaux sur la ville, à réaliser davantage d'accession à la propriété au profit de propriétaires occupants de leurs logements. Nous voulons faire une ville plus belle où chacun pourra s'épanouir. C'est cela la politique sociale du logement : s'occuper à la fois des locataires, qu'ils soient du parc privé ou du parc social, et des propriétaires. ■

# Coopérative HLM : qu'est-ce que c'est ?

**C**onformément à l'engagement qu'elle a pris devant les Kremlinois, la municipalité a stoppé la fusion-absorption de notre office HLM avec Opaly dans un ensemble immense et éloigné des locataires. Un nouveau modèle est mis en œuvre : Kremlin-Bicêtre Habitat devient une coopérative HLM. Derrière ce terme se cache un fonctionnement nouveau qui associe davantage les locataires et les salariés à la gestion de nos logements sociaux. Une assemblée générale sera réunie régulièrement. Elle est composée des représentants des locataires, des salariés, de tous les coopérateurs, des partenaires finan-

ciers et de la ville. C'est elle qui décide des orientations de la coopérative et qui élit le conseil d'administration. Si le modèle coopératif est né au XIX<sup>ème</sup> siècle, il est d'une étonnante actualité : il privilégie la décision collective, où chaque individu dispose d'une voix, quel que soit son capital. À l'heure où les grands groupes capitalistes démontrent leur impuissance à nous protéger, les Kremlinois pourront garder le contrôle des logements sociaux qu'ils ont contribué à payer avec leurs impôts. Kremlin-Bicêtre Habitat fêtera ainsi en 2022 son centenaire en étant indépendant et au service de tous les Kremlinois ! —

## QUI FAIT QUOI DANS UNE COOP' HLM ?

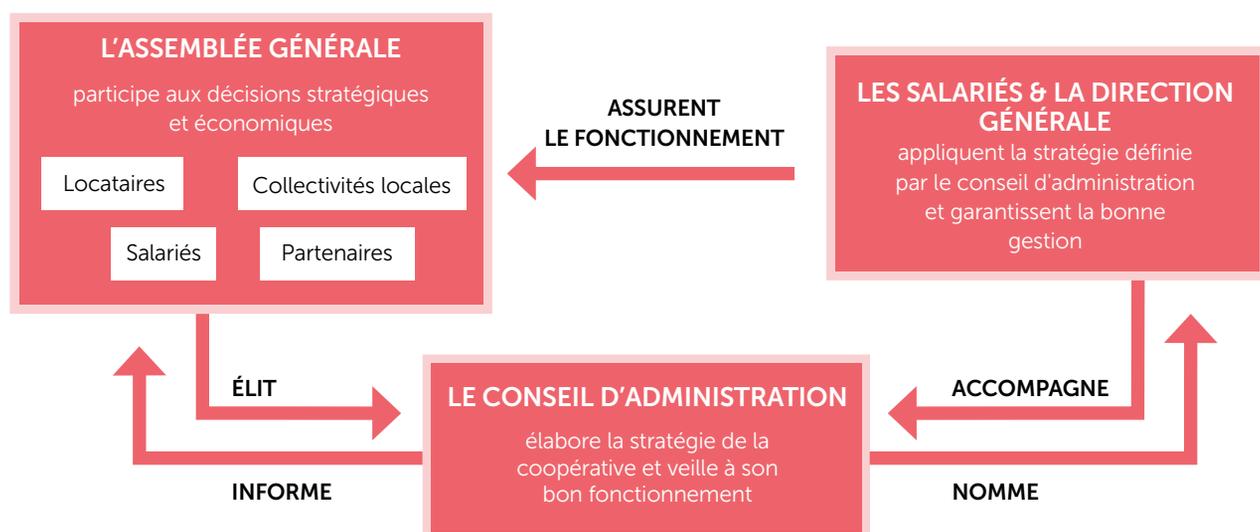


photo d'illustration



## L'HABITAT PAVILLONNAIRE PRÉSERVÉ DE LA SPÉCULATION

Depuis juillet, la ville a refusé trois permis de construire qui auraient conduit à détruire des pavillons pour laisser place à des immeubles. Situés avenue Charles-Gide et rue Pierre-et-Marie-Curie, ces projets allaient densifier la ville, qui est déjà très urbanisée, au détriment d'un habitat pavillonnaire qui a toute sa place au Kremlin-Bicêtre.

« *Nous nous sommes engagés pour un habitat équilibré et mixte dans notre ville, précise Jean-François Delage, 1<sup>er</sup> adjoint. Cela suppose de marcher sur nos deux jambes : atteindre 40 % de logements sociaux pour permettre un logement décent au plus grand nombre ; garder un habitat privé, notamment pavillonnaire, en contrant la spéculation immobilière dont notre ville peut faire l'objet au regard de sa situation géographique.* » —

# Conseil municipal extraordinaire : un nouveau cap pour le logement

Besoin primordial pour tous les Kremlinois, le logement est un enjeu majeur à l'échelle de la ville. Afin d'associer pleinement les habitants aux nouvelles orientations et priorités pour forger une nouvelle politique du logement, un conseil municipal extraordinaire s'est tenu le 25 mars dernier.

**E**n ouverture du conseil, les résultats de la grande enquête logement (voir page 13) ont été présentés par Jean-François Delage, premier adjoint. « *Le logement social n'est pas uniforme : il est divers et varié. Loin de générer une paupérisation générale, il est au contraire tout à fait pertinent pour donner un cadre plus stable aux ménages modestes et aux classes moyennes. Il apporte de la mixité sociale et générationnelle, c'est une spécificité forte du Kremlin-Bicêtre que nous devons cultiver* », a-t-il précisé.

## Des défis à relever

Une délibération posant les fondations et les objectifs de la politique sociale du logement voulue par la majorité a été présentée par Jean-Luc Laurent. En posant un diagnostic sur les multiples défis à relever pour améliorer le logement au Kremlin-Bicêtre, le Maire a précisé les différents chantiers prioritaires engagés par la commune. D'abord, réduire la densification de la ville en préservant un équilibre global entre les différentes formes d'habitat, mais aussi de résorber l'habitat indigne et insalubre pour garantir un logement adapté et sain à tous. Côté logements sociaux, outre un plan de réhabilitation et d'entretien des logements sociaux, la ville travaille pour finaliser le transfert du patrimoine de Kremlin-Bicêtre Habitat au sein de la coopération HLM dont la ville s'est dotée, avec le bailleur Logial et le groupe mutualiste Arcade-Vyv. Enfin, le parcours résidentiel des Kremlinois doit leur permettre d'accéder à la propriété, pour avoir davantage de propriétaires occupants. La candidature de la ville pour le dispositif d'encadrement des loyers est en attente de la décision ministérielle.

## Divergence de vue

Lionel Zinciroglu, président du groupe d'opposition « Ensemble, changeons Le Kremlin-Bicêtre », a déclaré que « *l'enquête et la politique du logement que vous proposez dans cette nouvelle mandature sont clivantes et déséquilibrées. Clivantes, car cela va renforcer davantage votre échec à atteindre une mixité sociale sur tout le territoire de notre commune. Inéquilibrées, car vous proposez 40 % de logements sociaux dans un parc de logements kremlinois qui est lui-même déséquilibré par 70 à 75 % de locataires* ». « *Le logement est un droit et une nécessité pour*



*gagner en autonomie et s'épanouir. Nous voulons conduire une politique volontariste d'encadrement des loyers, d'incitation à la réhabilitation des bâtiments et aux travaux de performance énergétiques, mais aussi combattre l'habitat indigne* », a souligné l'adjoint au maire Jean-Philippe Edet.

## Permis de louer et abattement

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le dispositif du « permis de louer ». Il s'agit d'un dispositif nouveau pour mieux identifier et combattre l'habitat insalubre et contraindre les propriétaires louant des biens indignes de mener des travaux de réhabilitation au préalable, sous peine de sanction. « *C'est une bonne décision*, a indiqué Christine Museux, adjointe chargée du logement et de l'habitat. *Cela va dans le sens de préserver la dignité des personnes de vivre dans un logement sain. Cette obligation est profitable à la commune et aux locataires qui bénéficieront de garanties fiables avant de louer un bien. C'est aussi un dispositif pour contraindre les propriétaires et bailleurs à engager des travaux absolument nécessaires.* »

Soucieuse de justice fiscale et de promotion des différentes formes d'accession à la propriété, la municipalité a approuvé une délibération visant à introduire un abattement de 50 % pour la taxe foncière des ménages dont le logement fait l'objet d'un bail réel solidaire. La première opération de logement en bail réel solidaire d'Île-de-France a été menée au Kremlin-Bicêtre. C'est un moyen pertinent pour dissocier le prix du bâti et celui du foncier, avec un prix 30 à 40 % moins cher que dans le parc privé, et ainsi permettre aux personnes aux revenus intermédiaires d'être soutenues dans leur accession à la propriété. ■

## Voëu adopté au Conseil municipal du 25 mars 2021

# Des moyens pour l'éducation

**Considérant que** la situation scolaire est particulièrement fragile en cette période de crise sanitaire et sociale. Le confinement du printemps 2020 n'est pas une parenthèse que l'on aurait refermée en réouvrant les classes. Il apparaît que de nombreux élèves ont lourdement pâti de cette interruption dans leur scolarisation. Malgré le suivi à distance, et les efforts déployés par les enseignants pour assurer la continuité pédagogique, les stigmates sont encore visibles : déficit de socialisation, perte de motivation, rupture du lien humain ;

**Considérant que** la fermeture de classes, fragilisant la mission première de l'Éducation nationale, d'assurer l'égalité devant le savoir et d'offrir à chaque élève les mêmes chances sur tout le territoire ;

**Considérant** la situation inacceptable à laquelle sont confrontés des centaines de milliers d'élèves. Les personnels et parents d'élèves du collège Albert Cron sont mobilisés contre la fermeture de deux classes et la suppression de l'aide à la direction qui auront pour conséquence une augmentation du nombre d'élèves dans les classes de 6ème et de 5ème, la fermeture de deux postes d'enseignants, et donc une baisse des moyens alloués à cet établissement.

**Considérant que** les lycéens, enseignants et personnels du lycée Darius font face aux nombreuses malfaçons dans le chantier de réhabilitation lourde de leur établissement. L'on ne peut que déplorer qu'ils soient ainsi privés d'une cadre propice à l'apprentissage, soit des conditions dignes et équitables, comme on doit pouvoir les procurer dans tous les établissements de France.

Nous devons être attentifs également aux inégalités territoriales que la crise sanitaire a encore accentuées. Pour que l'école remplisse sa mission républicaine, il conviendrait de doter davantage les établissements des territoires qui font face à des difficultés sociales importantes. Or, malheureusement, c'est bien là également l'inverse que nous constatons.

Plus largement encore, nous souhaitons alerter sur la situation de l'école dans notre pays, et sur les errances de la politique sanitaire menée en milieu scolaire cette année. Certaines écoles ont eu les moyens d'aménager leur restaurant scolaire, d'autres non. Certains lycées ont dédoublé les groupes pour limiter les brassages, d'autres non. A favoriser les solutions locales, on perd de vue le principe fondateur de notre école, l'égalité. En outre, le protocole sanitaire en vigueur n'a cessé de fluctuer au gré des priorités politiques, plutôt qu'au regard des nécessités de santé publique. Un jour les enfants sont contaminés, et le lendemain ils cessent de l'être. Il faudrait tester massivement, mais cela n'est pas fait. Il faudrait vacciner

les enseignants, mais ils ne sont pas considérés comme professionnels prioritaires. Certes nous adhérons à l'idée que maintenir les écoles ouvertes soit une priorité, encore faut-il s'en donner réellement les moyens.

Les récentes évolutions de la situation sanitaire en Ile de France et dans les Hauts de France font apparaître une menace sur les conditions de l'examen du baccalauréat en effet, le passage des lycées en demi-jauge dans ces 16 départements place les élèves dans des conditions d'apprentissage différentes, avec réduction du nombre d'heures de cours. Ils ne seront donc pas préparés comme les autres lycéens, et la valeur nationale des épreuves de français et de philosophie paraît définitivement remise en cause.

**Exigeons** pour nos établissements scolaires des moyens à la hauteur des enjeux, On ne peut pas prétendre sacraliser les missions de l'école, et la priver de moyens. On ne peut pas prétendre défendre l'égalité des chances, et ne pas soutenir davantage les quartiers qui en ont le plus besoin.

**Demandons** la réouverture de la classe fermée à l'école Pauline Kergomard et le maintien des deux classes menacées de fermeture, et de l'aide à la direction au collège Albert Cron .

Que l'aide à la direction supprimée au collège Jean-Perrin soit rétablie

**Demandons** que les travaux du lycée Darius Milhaud soient vraiment réalisés dans de bonnes conditions.

**Demandons** une embauche massive d'enseignants et personnels d'encadrement, une formation plus approfondie au numérique.

**Demandons à l'État** de renoncer aux fermetures de classes prévues car cela risque de fragiliser encore plus les conditions d'apprentissage dans les premiers cycles, particulièrement à l'école maternelle, et in fine de renforcer les discriminations dans l'accès à l'éducation.

**Demandons** qu'un même protocole sanitaire soit appliqué dans tous les établissements.

**Demandons** que les épreuves de français et de philosophie de la session 2021 du baccalauréat soient annulées au profit du contrôle continu. ■

Voëu adopté par 24 voix pour, 5 élus ne prenant pas part au vote et 6 élus absents.



## 4/10. 1896 : naissance d'une commune

Le 13 décembre 1896, la loi érigeant Bicêtre en commune distincte de Gentilly est adoptée. Mais, avant d'en arriver là, vingt ans de batailles juridiques et de chicanes électorales auront été nécessaires.

**F**in du XIX<sup>ème</sup> siècle. La ville du Kremlin-Bicêtre n'existe pas. Le territoire qui est actuellement le nôtre ne constitue qu'un quartier de Gentilly. Pourtant, avec l'urbanisation progressive le long de la nationale 7, la création du marché (l'un des plus importants de la région), la construction de plusieurs écoles et l'ouverture d'une crèche municipale, Bicêtre se développe et commence à trouver son identité propre. Séparé de Gentilly-Centre par l'enceinte de l'hospice de vieillards, une volonté d'autonomie se fait jour.

### 1 700 vieillards

En 1876, neuf jours avant la tenue des élections législatives, un conseiller municipal de Bicêtre demande que la commune soit divisée en deux sections. Invoquant un délai trop court, le maire de Gentilly, Jules Sigaut, refuse. Mais les partisans de la séparation n'en démordent pas. Ils adressent une pétition à l'administration en réitérant leur demande de sectionnement assorti d'un nombre de conseillers proportionnel à la population, dans laquelle seraient inclus les 1 700 pensionnaires de l'hospice.

Il faut attendre la loi du 5 avril 1884, qui régit l'organisation des communes, pour que, l'année suivante, le projet de sectionnement électoral soit présenté au Conseil général. Si celui-ci en accepte le principe, il refuse que soient comptabilisés les vieillards de l'hospice, population jugée « flottante » et non « foncière ». Résultat : 13 conseillers reviennent à Gentilly-Centre et 10 au Kremlin.

### Guerre ouverte

Mais en 1888, date à laquelle un arrêté préfectoral officialise le sectionnement électoral, le rapport de force s'inverse. La population de la ville dépassant les 10 000 habitants, le nombre de conseillers passe en effet à 27. Plus importante, la section du Kremlin empoche 14 représentants contre 13 à Gentilly-Centre. Situation qui va aller en s'accroissant lorsque, quelques temps plus tard, le Conseil d'État accepte que les pensionnaires de Bicêtre soient comptabilisés parmi les électeurs, ce qui porte à 19 le nombre de conseillers du Kremlin, alors que ceux de Gentilly sont réduits à la portion congrue avec 8 représentants seulement. Dès lors, un état de défiance et d'hostilité permanente s'installe entre les deux camps. Une guerre ouverte s'engage.



L'école Jean Zay, vers 1900, dans les sous-sols de laquelle les premiers conseils municipaux du Kremlin-Bicêtre se sont tenus.

### Chicaneries

En réaction, réduits à la minorité et donc à l'impuissance, les 8 conseillers démissionnent. Pour souligner leur mécontentement, les électeurs de Gentilly-Centre attribuent alors les 8 sièges disponibles à des personnalités politiques de premier plan, comme le préfet Poubelle ou encore... Sadi Carnot, alors Président de la République ! De son côté, la majorité ne s'en laisse pas conter : elle vote d'énormes crédits pour le quartier du Kremlin, notamment en vue de l'édification d'une mairie monumentale...

### Divorce par consentement mutuel

De part et d'autre, cependant, on s'accorde tout de même sur une chose : la situation ne peut plus durer. En juillet 1891, le conseil municipal réclame des pouvoirs publics la possibilité de créer deux communes distinctes, en raison « de la violente animosité et de l'attitude provocante » de chacun des camps. Une procédure s'engage. Mais l'administration du temps de Courteline étant ce qu'elle est, c'est-à-dire pas très rapide, les choses traînent en longueur. Lassé d'attendre, le 21 novembre 1893, le conseil décide de son propre chef la séparation. Désormais, le divorce est consommé.

Il faudra encore 3 ans pour que, le 13 décembre 1896, la Chambre des députés promulgue enfin la loi, entérinant une situation de fait. Dans la douleur et au forceps, Le Kremlin-Bicêtre est né ! —

**Le mois prochain : Les premiers pas de la nouvelle commune**

*« Le sport, pour moi,  
est une leçon de vie  
permanente »*



**Repères :**

**1959** : Naissance à Romorantin (Loir-et-Cher)

**1982** : Joueur et entraîneur au CSAKB

**1986** : Champion de France de N2

**1996** : Entraîneur de l'équipe première

**2001** : Président de la section handball du CSAKB

PHILIPPE GIRARD

# ÉDUCATEUR DE VIE

Figure du handball kremlinois, Philippe Girard n'a pas seulement été le joueur, l'entraîneur, puis le président de la section du CSAKB pendant près de 40 ans. Attaché aux valeurs de son sport et aux valeurs humaines, il fut aussi un éducateur de vie pour toute une génération. Portrait.

**A**vec sa carrure de rugbyman, son mètre 93 sous la toise, sa voie profonde qui porte loin, Philippe Girard impressionne. Il possède ce qu'on appelle une autorité physique naturelle. Pourtant, ce meneur d'hommes, qui pendant quarante ans a été joueur, entraîneur, puis président de la section handball du CSAKB, avoue avoir été un enfant timide. « C'est le hand qui m'a désinhibé », dit-il.

## Second père

Ce sport, autour duquel s'est construite une grande partie de sa vie, n'a pourtant pas été son choix premier. À Romorantin (Loir-et-Cher), sa ville natale, il opte d'abord pour le basket, avant que le professeur de gymnastique de son collègue, M. Soulèse, ne l'initie au handball, où ses qualités athlétiques font vite la différence. « M. Soulèse a joué un grand rôle dans ma vie, analyse Philippe Girard. Il m'a non seulement inculqué les valeurs de ce sport, mais, par son enseignement, il a fait de moi un homme. C'était en quelque sorte un deuxième père. »

Une leçon de vie qui va le marquer à jamais.

A quinze ans, alors qu'il prépare un CAP de fraiseur-outilleur, le voilà sélectionné arrière gauche de l'équipe de France cadet, puis junior. « La fédération m'a vite fait comprendre que pour pouvoir continuer à ce niveau, il était préférable que je joue au moins en national. À 18 ans, après avoir incorporé le bataillon de Joinville, j'ai donc opté pour le club de N2 de L'Hay-les-Roses, où la fédération m'avait trouvé un pavillon et un emploi dans une entreprise dans laquelle j'ai fait toute ma carrière professionnelle. »

## Joueur et entraîneur

Repéré par Jean Lelong, alors président du CSAKB Handball, il intègre le club en 1982 pour ne plus le quitter, la fidélité étant une des principales caractéristiques du personnage. En tant que joueur, l'homme se forge un palmarès, avec notamment un titre de champion de France de national 2 en 1986. Mais c'est avant tout en tant qu'entraîneur que Philippe Girard va marquer les esprits. Car dès sa première année au club, il décide de prendre en main les benjamins. « Je crois que c'est M. Soulèse, le prof de gym de mes débuts, qui m'a transmis cette fibre de la formation, de la transmission des valeurs du handball, que sont la cohésion, le don de soi, la solidarité et l'entente sur et en dehors du terrain », explique-t-il. Sous sa houlette, ceux qu'il appelle « la génération 71 » vont devenir deux

années de suite vice-champions de France junior (1988 et 1989), avant que quelques-uns d'entre eux ne décrochent le titre en national 3, puis en national 2, dix ans plus tard.

« La marque de fabrique du club, insiste Philippe Girard, c'était l'intransigeance, le don de soi pour défendre, la solidarité de tous les instants. J'étais par exemple inflexible sur les horaires, les consignes, les valeurs, qui s'appliquaient également en dehors du terrain, en rajoutant une ambiance festive et conviviale. Car nous n'étions pas seulement là pour jouer au hand, mais aussi pour être ensemble et apprendre les uns des autres. Le sport, pour moi, est une leçon de vie permanente. »

## Educateur d'abord

C'est d'ailleurs cette facette du personnage que ceux qui sont passés sous sa coupe retiennent le plus volontiers. « Ce n'était pas seulement un entraîneur, reconnaît Vincent Blin, le capitaine de l'équipe d'alors, aujourd'hui kinésithérapeute sur la ville, c'était d'abord un éducateur, au vrai sens du terme. Avec son charisme naturel, son côté meneur d'hommes, il a su nous transmettre des valeurs qui ont fait de nous des hommes sur le terrain et dans la vie. » Même son de cloche du côté d'Ibrahima Traoré, conseiller municipal, qui participa à l'aventure de la fin des années 2000. « Il était certes très dur avec nous, avec un côté impulsif et gueulard, un caractère de cochon, mais il avait une approche très humaine des choses, en étant bienveillant avec les jeunes. Il a participé à nous épanouir et à donner un équilibre à nos vies, car il avait une fibre sociale et paternaliste. »

Des commentaires que l'intéressé ne dément pas. « Tous ceux que j'ai eu en main, aime-t-il à répéter, ont réussi leur vie, non pas sur le plan social, mais au niveau humain. C'est ma plus grande fierté, plus que la réussite sportive, qui, pour moi, passe au second plan... Même si l'un ne va pas sans l'autre ! »

## Ensemble

Alors qu'il a rendu sa casquette d'entraîneur le 16 juin 2000, sur une dernière victoire, puis celle de président de la section handball l'an dernier, au moment où il a pris sa retraite professionnelle, Philippe Girard garde toujours un œil sur le club. « Aujourd'hui, ce qui me manque le plus, c'est l'adrénaline des matchs, l'ambiance d'après-match, d'après la victoire. Depuis l'arrivée du Covid, ce parfum de vie a disparu. On est tous orphelin de la convivialité familiale du club. J'ai hâte que ça revienne ! Si fin juin on est déconfiné, il faudra se remobiliser, refaire la fête du club, pour que tout le monde puisse se revoir, célébrer le plaisir d'être ensemble et... se projeter sur la saison suivante ! »

# L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile  
pour les personnes âgées



Aide  
à l'autonomie



Aide  
aux repas



Accompagnements



Aide  
ménagère

01 84 04 05 80

8, rue Georges Le Bigot  
94800 VILLEJUIF



**Petits fils**  
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



[petits-fils.com](http://petits-fils.com)

**À EMPORTER OU EN LIVRAISON**

Kremlin-Bicêtre et ses alentours - Paris proche



**Faites voyager vos papilles !**

PRODUITS FRAIS ET CUISINE FAIT MAISON

**AFRICAN  
EAT FAMILY**

SPÉCIALITÉS AFRICAINES



36, Avenue de Fontainebleau  
(sous la galerie marchande)  
94270 LE KREMLIN-BICÊTRE  
snap : african\_eat

Tél. : 01 45 15 64 09  
07 52 47 62 56

[africaneatfamily.eatbu.com](http://africaneatfamily.eatbu.com)

Document non contractuel - Ne pas jeter sur la voie publique

African eat est une petite entreprise familiale au concept de vente de plats fait maison aux saveurs d'Afrique, qui laisse libre choix entre livraison à la maison, sur le lieu de travail ou bien en vente à emporter.

Les commandes ont la possibilité d'être prise à l'avance pour pouvoir choisir l'heure de livraison propre à chacun.

Au delà d'un business African eat vous fait partager des mets que peut être certains n'ont pas eu l'occasion de déguster donc allez y tous a vos commandes.

Nous vous accueillons à partir de 18h30

#### PLATS



Mafé  
4,50 €



Tieb  
4,30 €



Yassa  
4,50 €



Alloco poulet  
4,50 €

#### EXTRAS



4 Bricks  
2,50 €



4 Pastels  
3,50 €



Barquette alloco  
4,00 €



Barquette frites  
patate douce  
4,00 €



10 Wings  
3,50 €

#### DESSERTS



Tarte aux dattes  
2,50 €



Tiramisu  
2,50 €



Donuts  
1,50 €



Thinky (dégasé)  
2,50 €

#### BOISSONS



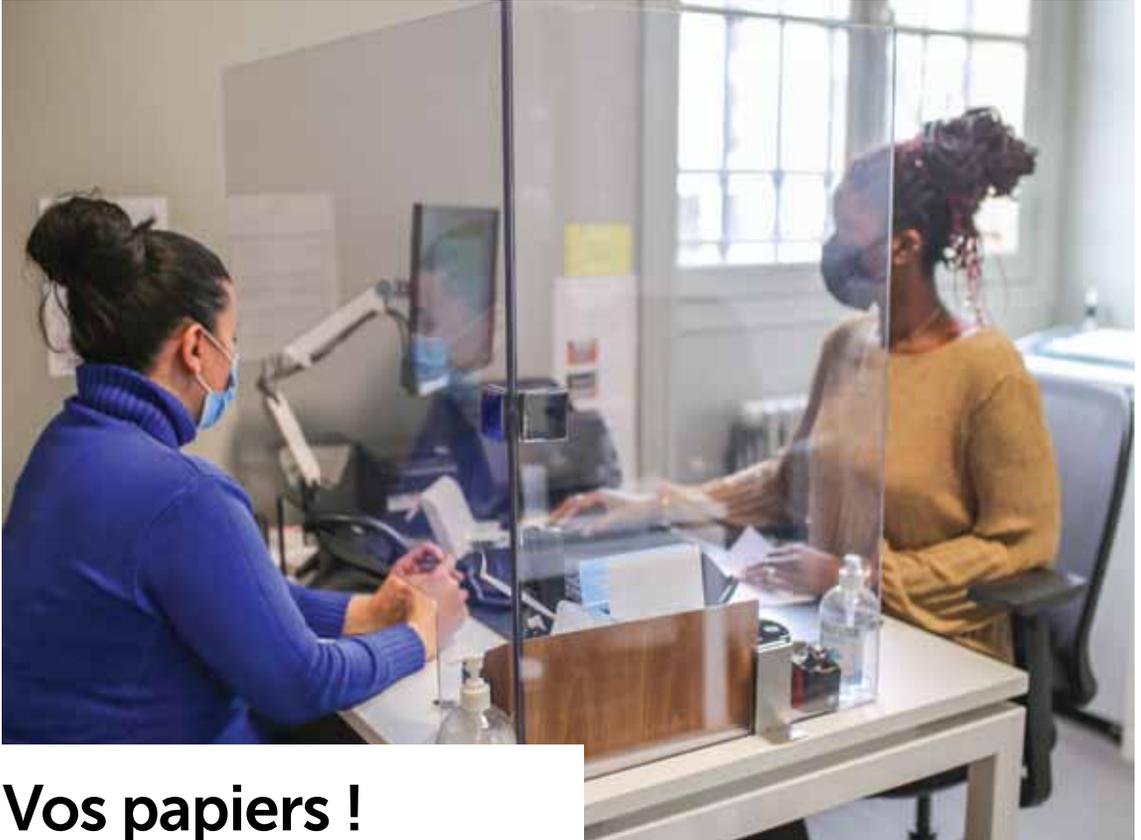
Bissop maison 33 cl  
2,50 €



Gingembre maison 33 cl  
2,50 €



Canette 33 cl  
1,50 €



## Vos papiers !

Le service Relation Citoyen de la ville du Kremlin-Bicêtre fait partie des services publics les plus fréquentés par les habitants. Il intervient dans votre quotidien pour faciliter toutes vos démarches administratives et délivrer vos papiers et documents officiels.

**L**égaliser une signature, obtenir une carte nationale d'identité, un passeport... Autant de démarches administratives qui sont gérées par le service Relation Citoyen (SRC) de la ville du Kremlin-Bicêtre.

### Un service essentiel

Avec 40 000 visiteurs par an, ce service est celui qui accueille le plus de public. Toujours ouvert, même en pleine crise sanitaire, il est le pilier des services de la Ville. « Notre service est le point d'entrée pour de nombreuses formalités administratives », précise Renaud Neusius, responsable du SRC. Avec une équipe composée de 10 agents, le service est mobilisé toute l'année pour répondre aux attentes des Kremlinois et remplir les documents nécessaires. Il gère principalement l'accueil physique et téléphonique, l'instruction et le retrait des pièces d'identité, la légalisation de signatures. En 2020, près de 1 522 cartes nationales d'identité, 1 160 passeports et 170 attestations d'accueil ont été délivrés. Depuis le mois de mars 2020, les dépôts et retraits des pièces d'identité se font uniquement sur rendez-vous.

### Ecoute, disponibilité et adaptabilité

Des missions qui ne s'arrêtent pas là, puisque les agents apportent aussi des informations sur les services de la collectivité et orientent les usagers vers les

bons interlocuteurs. Le service gère également toutes les démarches liées à l'enfance (inscriptions scolaires et périscolaires), l'accueil des permanences juridiques, départementales et citoyennes, ainsi que la gestion des dépôts de dossiers de logement. « Nous sommes un véritable intermédiaire avec tous les autres services de la ville ainsi que les services extérieurs comme la préfecture et le conseil départemental du Val-de-Marne pour répondre au mieux à la demande des Kremlinois », ajoute Renaud Neusius.

« Travailler au contact du public implique de la patience, de l'écoute et de la disponibilité. Il faut savoir s'adapter en permanence, trouver les réponses adéquates à leur besoin », précise-t-il. Chaque journée est bien remplie et apporte son lot de nouveauté. « Lorsqu'on aime le contact humain, il s'agit d'un travail passionnant et enrichissant », poursuit-il.

### Aux urnes citoyens !

Durant les élections, le service état civil est aussi en première ligne pour gérer les inscriptions, les radiations, les changements d'adresse et la préparation du scrutin. Il garantit le processus transparent des élections en officialisant notamment l'identité des électeurs. Pour voter aux prochaines élections départementales et régionales, vous devez être inscrits sur les listes électorales. L'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique. —

 Pour en savoir plus, rendez-vous sur [kremlinbicetre.fr](http://kremlinbicetre.fr).

# TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE

## des groupes politiques du conseil municipal



LE KREMLIN-BICÊTRE EN COMMUN

### **ZONE À FAIBLE ÉMISSION : L'ÉCOLOGIE CONTRE LES PLUS PRÉCAIRES**

Encore largement inconnue du grand public, la ZFE (zone à faible émission) va pourtant faire une entrée remarquée dans la vie des Kremlinois.

Initiée par la métropole du Grand Paris (MGP) et approuvée par la précédente majorité municipale sans la moindre consultation des habitants, la ZFE vise à réduire le trafic automobile.

Pour ce faire, la ZFE prend une forte dimension punitive. Dès le 1er juin 2021, les véhicules Crit'air 4, 5 et non classés ne pourront plus circuler du lundi au vendredi, de 8h à 20h sur les 131 communes de la MGP. Dès 2022, des radars seront installés et des amendes dressées contre les automobilistes qui ne respecteront pas la nouvelle réglementation. Remplacer le parc automobile par des véhicules plus propres est une bonne orientation. Mais elle doit être assortie d'aides et de primes à la hauteur des enjeux ! Les dispositifs actuels sont insuffisants pour donner un véritable coup de pouce. En pleine crise, déboursier 20 000 € pour une voiture hybride ou électrique est inconcevable pour de nombreux Kremlinois.

L'engagement dans une transition écologique réellement durable et populaire suppose une mobilisation et un changement des pratiques qui ne laisse personne sur le bas-côté.

Pour signer la pétition demandant davantage de moyens financiers : [jeanluclaurent.fr/petition-zfe](http://jeanluclaurent.fr/petition-zfe)

Frédéric RAYMOND / Sidi CHIAKH



ELUS SOCIALISTES

### **SAUVONS NOTRE JEUNESSE, AIDONS LES ÉTUDIANTS !**

La crise du Coronavirus a incontestablement accentué la précarité des étudiants. Ce problème national est d'autant plus vrai dans notre ville qu'elle est constituée d'une population étudiante importante du fait de sa proximité avec la ligne 7 et de la présence de son établissement d'enseignement supérieur. Si les médias se sont emparés du sujet ces dernières semaines, les difficultés que rencontrent les jeunes sont présentes depuis la rentrée 2020. Le résultat des effets psychologiques et financiers de cette crise est la difficulté depuis plusieurs mois à se nourrir.

Les chiffres sont dramatiques et nous ne pouvons pas rester sans agir ! Le gouvernement n'étant pas à la hauteur de proposer une solution, il est de notre devoir de citoyens de mener une action locale, rapide et efficace pour que notre jeunesse se sente soutenue et puisse relever la tête. C'est pourquoi les socialistes du Kremlin-Bicêtre ont édité un tract qui répertorie tous les points relais de distribution de ressources alimentaires ; également et en partenariat avec plusieurs associations de la ville, des distributions ont déjà été organisées et d'autres sont encore à prévoir.

Dans ce combat social, nous en appelons à votre solidarité, à votre pouvoir d'action et à votre responsabilité de citoyens. Si vous souhaitez vous impliquer à nos côtés, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : [partisocialiste94270kb@hotmail.com](mailto:partisocialiste94270kb@hotmail.com)

Anissa Azzoug, Corinne Courdy, Narcisse Vry Tapa



POUR UNE VILLE QUI NOUS RASSEMBLE

### **POUR DES JARDINS QUI NOUS RASSEMBLENT**

En ce printemps, nous réaffirmons le principe directeur de l'écologie populaire : l'accès pour tous à la nature en ville. L'agriculture urbaine évolue en circuit court et utilise des techniques ancestrales revisitées, comme le réemploi, le recyclage et les astuces pour jardiner à petit budget : compost, échange de graines et de boutures, arrosage raisonné, permaculture et récupération de déchets végétaux.

Le jardin est un lieu de convivialité où des liens nouveaux peuvent se créer, après ces longs mois d'isolement et de confinement. Les expériences de jardins collectifs dans notre ville en sont la preuve : jardin partagé aux Bergonié, jardins familiaux aux Barnufles, expérimentations dans des copropriétés privées sont autant de lieux d'échanges et de partage. Même sans accès à un jardin, on peut cultiver en pied d'immeuble, sur son balcon, au pied des arbres : toutes les initiatives de végétalisation sont à encourager. Ainsi les familles pourront suivre des ateliers de jardinage en intérieur au Centre Social pendant les vacances de printemps. Les enfants des écoles et centres de loisirs pourront s'initier à la culture dans des jardins pédagogiques.

De la terre à l'assiette, faisons évoluer nos habitudes alimentaires, en intégrant davantage de végétaux, à moindre coût.

L'écologie populaire combine toutes ces dimensions : environnementale, conviviale et sociale.

Les élus du groupe « Pour une ville qui nous rassemble », PCF et Tous Citoyens.

# Groupes d'opposition



## LE KREMLIN-BICÊTRE EN AVANT

La tribune du groupe « Le Kremlin-Bicêtre en avant » ne nous est pas parvenue.



## ENSEMBLE CHANGEONS LE KB

### NON A L'INSTRUMENTALISATION DU LOGEMENT

La politique sociale du logement du « maire » en sursis est clivante et inéquilibrée. Pourquoi tant de précipitation pour présenter le rapport cadre de la politique sociale du logement par le « maire » et son équipe ? Pendant que la Justice décide d'annuler l'élection, la municipalité s'empresse de nous imposer sa politique d'augmentation du taux de logement social à 40% avant la décision du Conseil d'Etat. 25 années après avoir gouverné sur la commune, aucune politique du logement n'a été menée et maîtrisée, ne pouvait-on pas attendre quelques mois de plus ? Imposer ces sujets pendant une procédure judiciaire en cours n'est pas ni républicaine ni démocrate. D'autant plus que Jean-Luc Laurent a de nouveau échoué sur un dossier en devenant le Vice-Président d'Opaly et en continuant la politique de son prédécesseur et 1er adjoint de toujours. La Ville doit être redressée et la politique du logement ne peut être tissée seule sans une réflexion globale de l'aménagement, de l'urbanisme, du commerce et de l'économie locale. Nous ne pouvons plus agir au coup par coup, le Kremlin-Bicêtre mérite plus d'ambition, plus d'audace et de courage. NON à l'immobilisme, NON à une politique communiste du logement, NON au développement d'un outil électoraliste et clientéliste, NON Ensemble, nous devons changer le KB

Lionel Zinciroglu, Nadia Chiboub, Enguerrand Delannoy, Laurence Couto, Jean-Pierre Ruggieri EnsembleChangeonsleKB@gmail.com



## JOURNAL DU KREMLIN-BICÊTRE

Directeur de la publication : Jean-Luc Laurent Rédacteur en chef : Philippe Lefebvre

Comité de rédaction : Corinne Bocabeille, Jean-François Delage, Pascal-François Ducloux, Catherine Fourcade, Esteban Piard, Jean-Pierre Ruggieri, Ibrahima Traoré, Maxime Vasseur

Conception et direction artistique : Pierre Canville Ont collaboré à ce numéro : Vanessa Coroyer, Louise-Anne Elsebban, Valentin Nee Secrétariat de rédaction : Direction de la démocratie locale Photos : Alex Bonnemaïson, Direction de la démocratie locale Régie publicitaire : Micro 5, tel : 01 56 26 55 35

Impression : RAS



Le Mag' – Journal du Kremlin-Bicêtre

1, place Jean Jaurès 94270 Le Kremlin-Bicêtre

Dépôt légal à parution 94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex,

tél. : 01 45 15 55 55

[journal@ville-kremlin-bicetre.fr](mailto:journal@ville-kremlin-bicetre.fr)

[kremlinbicetre.fr](http://kremlinbicetre.fr)

[f](#) [t](#) [i](#) /villeKB

## Le carnet

DU 15 FÉVRIER 2021 AU 15 MARS 2021

### ILS SONT ARRIVÉS

- Mahamoud-Rayan ACHOURI
- Billel ANTAR
- Jénaïk ASSOR LANCEROT
- Mahira BELKONIENE ALBUQUERQUE
- Zélie BRETIN
- Farel BRIAT PASCAL
- Seyannah DURCIN
- Luce FERNANDES
- Naël GIRARD STAUFFERT
- Naomi HAYATOU
- Amayas IBRICHE
- Gabriel JACQUET
- Moustapha KABORE FALL
- Charly LEVAIN MURGO
- Briac LOZACHMEUR
- Imran MADDI
- Néll MATEKY-BANTSIM-BA LIMA ROCHA
- Léandre SCHMIDT
- Octavien SIMON
- Aydan STERN
- Djena SYLLA

### ILS SE SONT DIT OUI

- Nicolas GAVILLET & Lisa FISCHER
- Tahar IFRAH & Macylia LALMAS

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Soumeya AMMAR KHODJA épouse GOUDJIL
- Claudine MONSET veuve GAUDILLERE
- Michel PEDRETTI
- Andrée SANGOUARD veuve CLOUP
- Nouhoum TOGO
- Isabelle VILLEGA épouse CHASSAC
- Ramez DERMARKAR
- Christiane DESREZ veuve HESSE
- Jacques POUPART

## La Poste :

### CHANGEMENT D'HORAIRE

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, les horaires d'ouverture de la Poste du Kremlin-Bicêtre sont les suivants :

- o du lundi au vendredi de 9h à 18h
- o samedi : de 9h à 13h

## Centre Social Germaine-Tillon (01 45 15 23 90)

Heures d'ouverture :

- Lundi : 9h30-12h et 14h-19h
- Mardi : 9h30-12h et 14h-18h30
- Mercredi : 14h-18h
- Jeudi : 9h30-12h et 14h-18h30
- Vendredi : 9h30-12h
- Inscription : Lundi et mercredi : 14h-18h

o Accès libre numérique : sauf le mardi

o Rédige assistance (écrivains publics) : le Mardi de 13h30 à 16h30

o Conseil national des associations familiales laïques : le 02 avril et 7 mai de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous

o Permanence de la Confédération Générale du Logement : le 14 avril de 16h30 à 17h30

o Les pratiques socioculturelles et sociolinguistiques : à distance sur inscription

o Le centre social propose une programmation spécifique au moment des vacances scolaires. Pour celles d'avril, des actions autour de la thématique de l'environnement sont proposées. Les inscriptions se font à partir du 5 avril 2021. Pour tout renseignement, contactez le centre social.

## Pharmacies de garde

**Dimanche 4 avril**  
**PHARMACIE PRINCIPALE DU KB**  
 46, avenue de Fontainebleau  
 94270 Le Kremlin-Bicêtre  
 01 46 58 07 17

**Dimanche 11 avril**  
**LA PHARMACIE DE L'HÔPITAL**  
 9, Avenue Eugène Thomas  
 94270 Le Kremlin-Bicêtre  
 01 46 72 20 18

**Dimanche 18 avril**  
**PHARMACIE DU FORT DE BICETRE**  
 25, avenue Charles Gide  
 94270 Le Kremlin-Bicêtre  
 01 46 72 16 29

**Dimanche 25 avril**  
**PHARMACIE DE LA PLACE DE LA VICTOIRE**  
 28, Rue Charles Frerot  
 94250 Gentilly 01 45 46 35 83

**Dimanche 2 mai**  
**PHARMACIE PRINCIPALE DU KB**  
 46, avenue de Fontainebleau  
 94270 Le Kremlin-Bicêtre  
 01 46 58 07 17

## Collecte des déchets

Gérée par le Territoire Grand Orly-Seine-Bièvre, la collecte s'effectue la journée entre 10h et 15h.

- o **Ordures ménagères** (poubelle bordeaux) : lundi - mercredi - vendredi (lundi et vendredi pour les zones pavillonnaires)
- o **Emballages** (poubelle jaune) : lundi - vendredi
- o **Verre** (poubelle verte) : vendredi
- o **Déchets végétaux** (sacs) : mardi

### • ENCOMBRANTS

(Bois, ferraille, gros carton, meubles, matelas)  
 Sur rendez-vous au 01 78 18 22 23

### • DÉCHÈTERIE DE LA POTERNE DES PEUPLIERS

(Déchets de bricolage, déchets toxiques, appareils électroménagers, sauf déchets verts)  
 Ouverture tous les jours de 9h30 à 19h  
 8 rue Jacques Destrée, 75013 Paris  
 Tél. 01 53 94 15 30. Se munir d'un justificatif de domicile

## Centre d'information du droit des femmes et des familles

Tous les mercredis de 9h00 à 12 h00 et de 13h30 à 16h15  
sur rendez-vous et par téléphone : 01 53 14 17 65

## Régie stationnement :

Le dernier samedi du mois de 09h30 à 12h00 en présentiel au service Tranquillité Urbaine du 3, rue Danton.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h15 à 12h45 et de 14h à 17h30.

Tel : 01 53 14 17 65.

## Avocat

dans un des box du rez-de-chaussée de la mairie

- Le mardi de 16h30 à 18h sans rdv
- Le samedi de 9h30 à 12h sans rdv

Ces permanences sont assurées par un avocat du barreau du 94.  
(Permanence physique)

## Vos élus, ce sont aussi :

**Permanence de la députée Mathilde Panot**  
Le 3<sup>ème</sup> lundi du mois de 16h à 18h à la MCVA  
Sur rendez-vous au : 07 89 27 77 96

**Permanence du conseiller départemental et de la vice-présidente du département Ibrahima Traoré et Fatiha Aggoune**

Le vendredi après-midi à la mairie  
Sur rendez-vous au : 01 43 99 70 72

## permanences citoyennes

### CHAQUE SAMEDI DE 9H30 À 12H

En raison de la crise sanitaire, les permanences citoyennes se font par téléphone le samedi matin, en composant le : 01 45 15 55 55.

### Prochaines permanences citoyennes :

- 03 avril • 10 avril • 15 mai

## Vos élus

• **Jean-Luc LAURENT**  
maire du Kremlin-Bicêtre

• **Jean-François DELAGE**  
Premier adjoint, chargé de la démocratie, la citoyenneté, la coordination des conseils de quartiers, du référendum kremlinois, du comité éthique, l'éducation populaire, les affaires générales, les services publics.

• **Catherine FOURCADE**  
Chargée des finances, du patrimoine, de la commande publique.

• **Kamel BOUFRAINE**  
Chargé de l'éducation, du périscolaire, de l'enseignement supérieur, de la jeunesse.

• **Véronique GESTIN**  
Chargée des solidarités et de la lutte contre l'exclusion.

• **Jérôme GIBLIN**  
Chargé des sports, des loisirs, du temps libre, des retraités et personnes âgées, des anciens combattants, correspondant défense.

• **Christine MUSEUX**  
Chargée du logement, de l'habitat, de la politique de la ville.

• **Anissa AZZOUG**  
Chargée de la culture, de l'histoire de la ville, de la laïcité, de l'émancipation, des droits des femmes, du numérique, de la coopération.

• **Jacques HASSIN**  
Chargé de la santé, des handicaps, de l'insertion.

• **Geneviève ÉTIENNE**  
Chargée de l'écologie, de l'environnement, du développement durable, de la transition énergétique, du bien-être animal.

• **Frédéric RAYMOND**  
Chargé de l'aménagement, de l'urbanisme, des transports et mobilités, du stationnement, de la voirie, de l'assainissement, de la propreté, des espaces verts, des établissements recevant du public.

• **Corinne BOCABELLE**  
Chargée du commerce, de l'artisanat, du développement économique, de l'emploi, de l'économie sociale et solidaire.

• **Jean-Philippe EDET**  
Chargé de la petite enfance, de la PMI, de la parentalité.

• **Elsa BADO**  
Chargée de la vie associative, de la médiation, de la prévention de la délinquance.

• **Vry-Narcisse TAPA**  
Chargé des établissements recevant du public.

• **Toufik KHIAR**  
Chargé de l'attractivité locale et commerciale.

• **Ghislaine BASSEZ**  
Chargée de l'éducation populaire, de l'enseignement, des événements citoyens.

• **Sidi CHIAKH**  
Chargé de la voirie, de l'assainissement, de la propreté, des parcs et jardins.

• **Fatoumata THIAM**  
Chargée des handicaps.

• **Jonathan HEMERY**  
Chargé du numérique, des nouvelles technologies.

• **Brigitte BRICOUT**  
Chargée du logement, de la mémoire.

## Vos élus vous reçoivent

Les adjoints et conseillers municipaux délégués vous reçoivent sur rendez-vous en composant le :  
01 45 15 55 55 ou en écrivant à : [secelus@ville-kremlin-bicetre.fr](mailto:secelus@ville-kremlin-bicetre.fr)

**CENTRE DE  
VACCINATION  
COVID-19**



La ville met en place un  
**centre de vaccination**  
25, avenue Charles Gide

**Uniquement sur rendez-vous**

SUR **doctolib.fr**

OU **01 43 90 14 83**

